

## Compte rendu de la séance du mardi 13 avril 2021

L'an deux mil vingt et un,

Le treize avril à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian TRONCHE, Maire.

**Etaient présents** : M. Christian TRONCHE, M. Yoland BELLANGER, Mme Emily RIGAUT, Mme Marie-Ange CHIVOT, Mme Suzanne ISELIN, M. Jean Pierre MORET, M. Richard NEDATI, M. Claude PRUNET, Mme Sylviane TRONCHE.

**Etaient représentés** : Mme Sandra DURANT par Mme Sylviane TRONCHE, M. Thomas SPEMENT par M. Christian TRONCHE

**Secrétaire de séance** : Sylviane TRONCHE

Lecture est faite du compte rendu du précédent conseil qui est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Délibérations du conseil** :

#### 1/ Compte de gestion

Le compte de gestion est un document issu de la Trésorerie. Différent sur la forme du compte administratif communal, il est cependant rigoureusement conforme à ce dernier. Le compte de gestion (disponible en mairie comme tous les autres documents évoqués), est adopté à l'unanimité du conseil.

#### 2/ Approbation du compte administratif 2020

Le Compte administratif est l'état réel des dépenses et recettes communales de l'année N-1, soit de 2020. Emily RIGAUT présente et commente un document graphique résumant les recettes et dépenses de l'année passée.

Le compte administratif peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	49 120.83			323 502.50	49 120.83	323 502.50
Opérations exercice	80 614.35	185 625.11	192 220.24	246 181.60	272 834.59	431 806.71
Total	129 735.18	185 625.11	192 220.24	569 684.10	321 955.42	755 309.21
Résultat de clôture		55 889.93		377 463.86		433 353.79
Restes à réaliser	119 974.00				119 974.00	
Total cumulé	119 974.00	55 889.93		377 463.86	119 974.00	433 353.79
Résultat définitif	64 084.07			377 463.86		313 379.79

Le compte administratif ainsi présenté et les principales données financières étant rappelées en l'absence du maire, est soumis au vote et adopté à l'unanimité, sans réserve.

#### 3/ Affectation du résultat

Au terme de l'année 2020, la trésorerie communale présente un excédent net de 313 379,79 €. Le maire propose de reporter cet excédent en section de fonctionnement au 1<sup>er</sup> janvier 2021. L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité.

#### 4/ Décisions en matière de taux de contributions directes pour 2021

Monsieur le Maire présente au Conseil l'état de notification des bases prévisionnelles. Après étude de ce document le Conseil décide de ne pas changer les taux d'imposition communaux et de reconduire les taux suivants : Taxe foncière (bâti) : 23.18 %, Taxe foncière (non bâti) : 45.88 %.

#### 5/ Budget 2021

Le budget est un document prévisionnel, il a été préparé en commission des finances. Emily RIGAUT poursuit la présentation.

Total des dépenses de fonctionnement : 522 559,79 €

Total des recettes de fonctionnement : 522 559,79 €